



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019

Affiché en vertu de l'article L2121-10
du Code Général des Collectivités Territoriales

➤ Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal « Information »

Le conseil municipal prend acte des décisions prises entre le 25 novembre 2019 et le 19 décembre 2019.

1) CALEO – Création SAS FLORIGAZ

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEFFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal approuve et autorise la prise de participation de la Société d'Economie Mixte Locale CALEO au capital de la SAS FLORIGAZ à hauteur de 45 000 €.

2) Finances – Autorisations de programme / Crédits de paiement - Modifications

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEFFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal adopte la révision n°7 des autorisations de programme et des crédits de paiement et autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente décision.

3) Finances – Fixation des taux des impôts directs locaux 2020

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEFFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des taxes ménages à leur niveau 2019 ainsi que d'appliquer pour 2020, aux impôts directs locaux, les taux suivants :

- taux de la taxe d'habitation : 11,65 %
- taux de la taxe sur le foncier bâti : 14,53 %
- taux de la taxe sur le foncier non bâti : 64,07 %

4) Finances – Droits et tarifs 2020

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEFFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal accepte les droits et tarifs 2020 liés au budget principal de la ville et décide que les droits et tarifs 2020 liés au budget principal de la ville sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2020.

5) Finances – Reprises anticipées du résultat du budget primitif principal 2019 et des budgets annexes 2019

Budget primitif principal

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Budgets annexes Réhabilitation des friches et Gendarmerie

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal constate et approuve les résultats prévisionnels et d'exécution de l'exercice 2019. Il approuve les reprises anticipées des résultats de l'exercice 2019 et de la prévision d'affectation sur le budget primitif principal 2020 de la Ville et des budgets primitifs annexes 2020 de réhabilitation des friches et de la gendarmerie et dit que si un compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, il sera procédé à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020. Le conseil municipal dit que lors du vote des comptes administratifs, une délibération d'affectation définitive du résultat devra obligatoirement intervenir même si les résultats définitifs ne font apparaître aucune différence avec la reprise anticipée.

6) Finances – Budget primitif principal 2020

Voix Pour : 24

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / F. BRITO / N. ANGELINI / H. CORNEC / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Voix Contre : 6

Y. REMY / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / P. RZENNO / N. GODÉ / M. MARCK

Abstention(s) : 3

M. SINGER représentant : G. VOGT / C. ZAEPFEL

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2020 du budget général, de 26 716 130 €, qui se décompose en une section de fonctionnement s'équilibrant en dépenses et en recettes à 11 145 250 € et en une section d'investissement de 15 570 880 €, en suréquilibre de 10 250 000 € et autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

7) Finances – Budget annexe – Gendarmerie 2020

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2020 du budget annexe de la gendarmerie, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 046 000 €, soit 320 000 € en section de fonctionnement et 726 000 € en section d'investissement et autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

8) Finances – Budget annexe – Réhabilitation des friches 2020

Voix Pour : 24

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / F. BRITO / N. ANGELINI / H. CORNEC / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Abstention(s) : 9

Y. REMY / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / P. RZENNO / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2020 du budget annexe des friches qui s'équilibre globalement en dépenses et en recettes à 2 825 404 €, soit 1 662 394 € en section d'investissement et 1 163 010 € en section de fonctionnement et autorise M. le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

9) Travaux – Demandes de subventions – Projets 2020

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter toutes les subventions possibles au titre des subventions de l'État et de ses établissements comme la DSIL, la DETR, la DRAC, l'ADEME, l'agence de l'eau ainsi que celles des autres co-financeurs potentiels publics ou privés selon la nature des projets (Europe, Région, Département, Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, Groupements de communes, Fondation du Patrimoine, etc.).

10) Travaux – Réhabilitation Ecole Adélaïde HAUTVAL – Avenants marchés de travaux

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 au marché de travaux avec l'entreprise STP MADER pour le lot 16.

11) Culture – IEAC – Subvention – Convention 2020-2022

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal autorise l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour 2019 à l'IEAC, à hauteur de 6 000 €. Il autorise M. le Maire ou son représentant à procéder à son versement et à signer la convention de partenariat 2020/2022 avec l'IEAC.

12) Direction Générale – Subventions aux associations

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Société d'Arboriculture et bouilleurs de cru de Guebwiller, pour l'année 2019, la somme de 1 000 €,
- Association de Guebwiller du Club Vosgien, pour l'année 2019, la somme de 3 000 €.

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à procéder à leurs versements.

13) Personnel communal – Modification du tableau des effectifs

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal décide de créer au tableau des effectifs de la commune un poste de technicien territorial, à temps complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} janvier 2020 et dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé par voie de mutation seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

14) Environnement – Forêt communale – Etat prévisionnel des coupes et programme de travaux 2020

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal accepte le programme des travaux d'exploitation - état de prévision des coupes et le programme de travaux patrimoniaux présentés par l'Office National des Forêts pour l'année 2020 en forêt communale

- pour un total de recettes de 178 810 € HT,
- pour un total de dépenses de 170 491 € HT.

Il décide l'exécution des travaux correspondants, accepte la répartition des coupes de bois façonnés, donne son accord pour la vente de gré à gré dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement des produits proposés ainsi que pour que ces bois soient vendus dans le cadre d'une vente groupée. Le conseil municipal donne mandat au Maire, ou à son représentant, sur le projet final de contrat qui sera proposé par l'ONF et habilite M. le Maire, ou son représentant, à signer et approuver par la voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts.

15) Environnement – Forêt communale – Etat d'assiette 2021

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal accepte l'Etat d'Assiette présenté par l'Office National des Forêts pour l'année 2021.

16) Scolaire – Fusion administrative des écoles St-Exupéry et Jeanne Bucher

Voix Pour : 33

F. KLEITZ / D. BRAUN / I. SCHROEDER représentant : F. LEGLER / T. MECHLER / A. DEHESTRU / R. OBER / J-M. ROST / A. PLACET / C. TOGNI / D. CAUTILLO représentant : N. MC EVOY / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / P. JELSPERGER / Y. REMY / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / P. RZENNO / H. CORNEC / N. GODÉ / M. SINGER représentant : G. VOGT / M. MARCK / C. ZAEPFEL / P. AULLEN représentant : H. FRANÇOIS

Le conseil municipal donne un avis favorable à la fusion administrative des écoles Saint-Exupéry et Jeanne Bucher en une entité unique, à compter de la rentrée scolaire 2020.

DIVERS

- Où en est le projet concernant l'ancienne gare? (Mme REMY)
- Que comptez-vous faire pour sécuriser les abords de l'école Adélaïde Hautval (entrées et sorties des cours) ? (Mme GODÉ)

Affiché le 23/12/2018

Retiré le :



Le Maire :

Francis KLEITZ
Conseiller Régional